Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1507

Rubrik: Economie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les fausses missions du secret bancaire

La contribution à la prospérité cantonale des banques et assurances est analysée par l'institut Créa. Un plaidoyer en faveur du secret bancaire.

La Fondation Genève Place Financière et l'association Vaudoise des Banques ont confié à l'Institut Créa un mandat d'étude sur l'importance et le rôle dans l'économie nationale et cantonale des banques et assurances.

Les résultats de l'analyse sont parlants, quoique sans surprise. La place financière genevoise crée 25,7% de la valeur ajoutée produite par l'économie genevoise, 9,3% des emplois et 27,7% du rendement de l'impôt fédéral direct frappant le bénéfice et le capital des sociétés anonymes. Les chiffres vaudois sont moins spectaculaires, mais l'apport est tout de même d'importance, notamment grâce aux assurances: 11,2% de la valeur ajoutée, 6,2% des emplois et 45,8% du rendement total de l'impôt fédéral direct sur les sociétés anonymes.

L'argument systémique

Les auteurs eux-mêmes s'étonnent de ce dernier chiffre, qu'ils accompagnent d'un point d'interrogation. A-t-on au Département des finances une explication?

Cette contribution à la prospérité valdo-genevoise étant posée, les auteurs, Jean-Christian Lambelet et Alexander Mihailov, s'expriment sur la manière de maintenir cet avantage. Il ne se traduit pas seulement en termes d'impôts ou d'emplois, mais aussi à l'échelle suisse par des taux d'intérêt à long terme particulièrement avantageux qui rendent plus supportables les investissements publics et favorisent les investissements privés.

Pendant longtemps a été donnée comme explication l'appréciation constante du franc suisse face aux autres monnaies. Mais l'explication ne joue pas si l'on se réfère au dollar. D'une manière générale l'inflation a été jugulée en Europe qui n'est secouée par aucune instabilité politique inquiétante. Les auteurs ne voient donc qu'une explication: l'importance du secret bancaire et le refus d'une entraide administrative dans les cas ordinaires d'évasion fiscale.

A côté de la traditionnelle justification du secret bancaire, brandi face à l'Etat au nom de la défense de la personne privée, ils ajoutent un argument dit systémique. Qu'est-ce qui peut empêcher les Etats nationaux de dériver vers des fiscalités spoliatrices? La crainte que les capitaux fuient vers des sanctuaires fiscaux. Et ce serait dans l'intérêt du monde libéral que la Suisse joue ce rôle salutaire: empêcher que les fiscalités étrangères ne deviennent confiscatoires.

Rien ne prouve pourtant que les fiscalités étrangères évoluent dans cette direction. Et au nom de quoi la Suisse s'érigerait-elle en juge des politiques nationales?

Si elle se donnait cette mission don quichottesque, elle ne pourrait être crédible que si elle n'y trouvait pas un intérêt égoïste et, en termes de relations internationales, déloyal.

C'est méconnaître aussi le sens de l'Union européenne. De l'extérieur, elle peut être à tort perçue comme menant une politique de grande puissance. En réalité elle est composée d'Etats de droit; elle s'est dotée des instances de recours qui créent une jurisprudence commune, corrigeant les écarts nationaux. Au nom de quel solitaire orgueil la Suisse s'instituerait-elle elle-même en juge des abus? Elle ne tolère sur son territoire pas de «juges étrangers», est-ce pour se proclamer, s'autoproclamer, juge des politiques nationales étrangères?

L'importance de la place financière suisse nous tend un piège. Non pas celui de défendre un acquis, mais celui d'inventer une mission (à nous attribuer par qui?) d'avoir à corriger (en prélevant notre denier) les injustices des Etats du monde et de l'Europe. C'est le début de l'égarement. *ag*

J0, en différé

La chaîne de télévision NBC a acheté au prix fort les droits exclusifs de retransmission des Jeux de Salt Lake City. Mais la grande majorité des téléspectateurs américains n'a pas pu pour autant suivre en direct les compétitions sportives, diffusées sur une chaîne secondaire. Non, elle a dû se contenter d'émissions en différé, aux heures de grande écoute, à savoir en fin de journée, entrelardées de spots publicitaires et ne reflétant que très incomplètement les concours. Diable, il faut bien rentabiliser l'investissement initial. Les affaires d'abord, le sport ensuite.